

Christiane et Luciano **Kramar-Gerster**;  
Flavio et Anne-Delphine **Kramar-Simonin** et leur fils Gianfranco;  
Céline et Laurent **Pollin** et leur fille Alexiane;  
Jean et Johanne **Ballaman**, Jonas et Justine;  
Caroline et Fabien **Fleury-Ballaman**, Elisa, Noé et Merlin,  
Marie **Ballaman** et Diego, Ando **Ballaman**, et leur maman Josette **Salamin**;  
Mireille et Marc **Leuba**;  
Rodita **Maltese-Villeval**;  
Les familles **Nicolet, Ruffieux, Pasche, Robatel, TraBold, Rey, Kramar, Neuhaus, Giriens**, parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Madame Esther NICOLET**

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 18 février 2014, dans sa 94<sup>ème</sup> année.

La défunte repose à la chapelle de la Cluse (Murith) 89, boulevard de la Cluse.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 21 février à 10 heures, en la chapelle de l'Ange de la Consolation, au fond de l'allée principale du cimetière de Saint-Georges. L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Georges.

Un merci chaleureux au personnel soignant de l'unité 31 de l'Hôpital des Trois Chêne, ainsi qu'à l'équipe de l'IMAD et du Foyer l'Oasis.

Cet avis tient lieu de faire-part.